

Airhm

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
EN FAVEUR DES PERSONNES
HANDICAPÉES MENTALES

N° 37 – DÉCEMBRE 2005

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION



Joyeuses Fêtes et Meilleurs Voeux pour la Nouvelle Année

SOMMAIRE

Rapport Moral de la présidente	page	2
Nouvelles du Conseil d'administration	page	5
Délégation Belge	page	9
Délégation Québécoise	page	15
L'ONU et les personnes handicapées	page	17
Congrès et formation	page	18

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres,

Le 20 août 2004, lors de l'Assemblée générale ordinaire à Rimouski (Québec), je prenais la présidence effective de l'AIRHM, à laquelle vous m'aviez élue en 2001. Un beau défi que j'ai eu à cœur de relever durant cette première année de mon mandat avec, à mes côtés, un conseil d'administration solide, dynamique et efficace.

L'exercice de mon mandat, je l'ai commencé en relevant combien l'AIRHM était redevable à ses anciens présidents. Désirant honorer leur travail par une reconnaissance officielle, j'ai alors proposé à l'Assemblée générale, à Rimouski, d'accorder le titre de membres d'honneur non seulement à Roger Salbreux, mais également à ses successeurs, les Professeurs Ghislain Magerotte, Serban Ionescu, Michel Mercier, Hubert Gascon, ce qui fut accepté.

Dès la rentrée 2004, deux conseils d'administration, en novembre 2004 et en juin 2005, entrecoupés de deux conférences téléphoniques du Bureau¹ de l'Association, nous permirent d'œuvrer ensemble en un esprit de créativité et de concertation pour envisager l'avenir de l'association à la lueur

des grandes lignes d'action que j'annonçais dans le numéro 35 des *Nouvelles* de l'AIRHM (mars 2005).

En ce 21 octobre 2005, quelles activités avons-nous à notre actif? Quelles actions pensons-nous poursuivre et engager?

A. Les activités à notre actif

Les manifestations scientifiques. Pour permettre à des chercheurs et des praticiens des divers pays de langue française d'échanger sur leurs travaux, leurs projets et pratiques respectives, nous avons décidé de multiplier les moyens de rencontres et de dialogue:

- En organisant une journée d'étude à Libramont (Belgique), le 21 octobre 2005, sur « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour les personnes déficientes intellectuelles » dans le cadre du Colloque organisé par la Mutualité Socialiste du Luxembourg;
- En planifiant un congrès international à Lausanne (Suisse), du 21 au 24 août 2006, sur le paradigme de la *Participation*;
- En accordant notre soutien à l'organisation, par les différentes délégations, de leurs manifestations scientifiques (en Mauritanie, en avril 2005; au Liban, en juillet 2005).

¹ Le Bureau de l'Association est constitué de 4 personnes qui se sont réparties les tâches pour assurer le suivi des dossiers traités lors de nos conseils d'administration: Mireille Tremblay, secrétaire générale, en charge du dicastère « Adhésion, recrutement et cotisations des membres » et de celui de la conservation des archives; Marie-Claire Haelewyck, présidente désignée, responsable des publications (Actes des congrès, Revue francophone de la déficience intellectuelle) et du développement de la recherche; Jean-Pierre Martin, trésorier, assurant donc le dicastère de la trésorerie; moi-même, coordonnant les dossiers « Modification du règlement et des procédures », « Activités et congrès », « Information, site internet et *Les Nouvelles* », l'« Accrédiation des délégations régionales ».

La diffusion des informations et du savoir.

Pour garantir le dynamisme d'une association, il est impératif que toute information puisse être connue de l'ensemble de ses membres et circule aisément. Dans ce même ordre d'idée, j'y inclue toute donnée relative au champ du handicap mental, susceptible de nourrir les travaux des chercheurs et des praticiens. Ainsi :

- nous avons poursuivi l'édition du Bulletin de liaison, *Les Nouvelles* de l'AIRHM, grâce à l'investissement de notre nouvelle rédactrice en chef, Samuela Varisco (Genève, Suisse) qui a réalisé, de novembre 2004 à juin 2005, nos trois derniers numéros (34, 35, 36);
- nous avons revu notre site internet (www.airhm.org) pour le rendre plus riche et fonctionnel, grâce à l'implication de notre nouveau webmaster, Daniel Nussbaum (Valais, Suisse) ;
- nous préparons l'édition des actes de notre dernier congrès (Rimouski, août 2004) grâce au dynamisme de son organisateur, Hubert Gascon, qui prévoit la sortie de deux volumes aux Presses de l'Université du Québec au plus tard le 1^{er} mai 2006;
- nous renforçons nos liens de collaboration avec la *Revue francophone de la déficience intellectuelle* (RFDI) : le logo de l'AIRHM apparaîtra sur la revue et trois postes au sein du comité scientifique de la RFDI sont ouverts aux membres du CA de l'AIRHM - le président, le président-désigné et un autre administrateur désigné par le CA; de plus, dès le volume 16, les membres de l'AIRHM, en règle de cotisation, auront accès gratuitement à la Revue via le réseau Internet grâce à une édition électronique des numéros, mais ils continueront à recevoir un numéro (version papier) une fois par an, reprenant l'ensemble

des articles insérés au sein des deux parutions électroniques prévues par année civile.

Les collaborations internationales. Divers organismes de recherche, diverses associations nationales et internationales sont concernés par le handicap mental; l'AIRHM ne voulant pas faire « cavalier seul », a décidé de se rapprocher de ceux-ci pour cerner plus clairement la spécificité de chacun et les complémentarités . C'est dans cette optique que l'AIRHM a pris contact avec :

- L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et obtenu, en juillet 2005, la reconnaissance d'un statut consultatif lui permettant de participer au programme « OING et Monde associatif »; Michel Mercier et Geneviève Bazier ont représenté l'AIRHM à la 5^{ème} Conférence des OING qui s'est déroulée les 12-13 septembre 2005 à Ouagadougou (Burkina Faso);
- L'International Association for the Scientific Study of Intellectual Disabilities (IASSID), déléguant un de nos membres du Conseil d'administration, Daniel Frydman, en tant qu'interlocuteur privilégié;
- L'American Association of Mental Retardation (AAMR) en désignant notre secrétaire générale, Mireille Tremblay, comme représentante auprès de cet organisme.

La vie associative. Une association vit grâce à ses membres et donc à sa politique d'ouverture à tout un chacun, qu'il soit chercheur, personne handicapée, parent, praticien concerné par la recherche scientifique dans le champ de la déficience intellectuelle. Dans cette optique le CA de l'AIRHM:

- Soumet, le 21 octobre 2005, à l'Assemblée générale le projet de création de deux délégations : une

délégation marocaine, préavisant positivement l'offre de Madame Fatima Saddiki d'assumer la responsabilité de ladite délégation, et une délégation albanaise;

- Renforce la coordination de ces délégations de manière à garantir une mise en réseau des réflexions et études : le Prof. Michel Mercier officie en tant que coordinateur des délégations Outre Mer, secondé par Geneviève Bazier; Madame Anne-Marie Boutin, en tant que coordinatrice des délégations en Europe et au Québec, secondée par Alain Beucher;
- Adapte le processus d'affiliation des nouveaux membres aux réalités de nos diverses délégations;
- Propose une nouvelle fiche d'inscription des membres pour réaliser un inventaire des intérêts de recherche de chacun et mettre ceux-ci en réseau par le biais du site Internet, sous réserve de l'accord donné par les personnes concernées.

B. Les actions à poursuivre et engager

Un effort tout particulier est à consentir pour poursuivre notre politique de développement. Ceci signifie que nos actions futures se tournent notamment vers :

- La rédaction d'une charte éthique précisant les valeurs fondatrices et les orientations de l'AIRHM;
- L'étude des intérêts et besoins de nos membres par le biais d'une enquête;
- L'identification de « pôles de recherche » à encourager et le soutien de projets de recherche d'envergure internationale;
- La création de liens entre les universités et le terrain, entre les chercheurs et les familles;
- L'instauration d'une culture

d'échanges par la voie de forums de discussion sur le site internet de l'AIRHM;

- La création de nouvelles délégations;
- La relecture attentive de nos statuts et du règlement intérieur pour y introduire des adaptations utiles.

Ces divers points appellent votre participation active. C'est bien avec vos suggestions et apports que les membres du Conseil d'administration entendent poursuivre les missions de l'Association : Mireille Tremblay, secrétaire générale et Claude Fleuron, secrétaire général adjoint; Giuliana Galli Carminati et Michel Mercier, respectivement vice-présidente et vice-président; Marie-Claire Haelewyck, présidente désignée, Jean-Pierre Martin et Raymond Duittoz, respectivement trésorier et trésorier-adjoint; Geneviève Bazier, Alain Beucher, Anne-Marie Boutin, Daniel Frydman, administrateurs et moi-même comptons sur vous tous pour que nous créions ensemble l'avenir de l'AIRHM.

Je ne saurais terminer ce rapport sans remercier chacun de l'engagement important consenti : les membres du Conseil d'administration, mais également les responsables des délégations : Mesdames Manon Masse, ayant accédé à la délégation suisse en 2004, reprenant ainsi mes fonctions assumées pendant dix ans; Mireille Tremblay pour le Québec; Messieurs Roger Salbreux, responsable de la délégation française; Banoumou Ould Lemrabortt pour la Mauritanie; Marc Derouaux ayant remplacé Jean-Pierre Martin à la tête de la délégation belge en 2004; Gaby Saliba pour le Liban.

Genève, octobre 2005

Viviane Guerdan
Présidente de l'AIRHM

LES NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE 19, 21, 22 OCTOBRE 2005 DE LIBRAMONT (BELGIQUE)

Incontournables TICs, pour l'intégration des personnes ayant un handicap

Les membres du conseil d'administration de l'AIRHM se sont réunis les 19 et 22 octobre derniers à Libramont (Belgique), dans le cadre d'un colloque sur «Les technologies de l'information et de la communication pour l'intégration des personnes handicapées», organisé en collaboration avec la Mutualité Socialiste du Luxembourg, le Centre de Ressources et d'Évaluation des Technologies pour les personnes Handicapées (Faculté de Médecine de l'Université de Namur), le CSD du Luxembourg et l'ASPH.

Nous y avons appris que l'intégration sociale des «personnes présentant un handicap intellectuel», ne pourra se faire sans la contribution des nouvelles technologies de l'information et des communications. Alors que les TIC (technologies de l'information et de la communication) mettent à notre disposition une gamme de produits et de services qui peuvent contribuer à pallier le handicap intellectuel et soutenir le processus d'intégration sociale des personnes, nous avons également pu constater que dans un univers où ces technologies prennent de plus en plus de place, si les «personnes présentant un handicap intellectuel» ne s'approprient pas ces nouveaux outils, cela risque de les marginaliser davantage et d'aggraver leur exclusion.

La familiarisation, l'adaptation, la diffusion, la formation, l'acquisition, etc. de ces nouvelles technologies posent tout

un défi pour les personnes, les familles, le personnel et les chercheurs oeuvrant dans le domaine du handicap. Défis que nous devons absolument relever afin de soutenir l'intégration et la participation sociales des personnes.

Forums, ateliers, séminaires thématiques...en parlant des TICs

Soucieux de poursuivre la démarche de travail en ateliers, initiée en 1997, les membres du conseil d'administration envisagent l'organisation de groupes de travail thématiques. La mise sur pied de ces groupes permettrait aux membres intéressés par un sujet en particulier, ou une problématique en émergence, de discuter, d'échanger, de transférer leur expertise, de susciter le cas échéant, des projets de recherche et de développement. Les membres du CA ont retenu l'idée de créer des «séminaires thématiques» réunissant des membres de l'AIRHM autour de sujets de pointe; cela pourrait conduire à la création de «Forums» via le site Internet de l'AIRHM ou donner lieu à des symposiums ou à des activités dans le cadre des colloques et des congrès de l'AIRHM. Par ces activités les membres du CA souhaitent utiliser les divers moyens à notre disposition, et notamment les nouvelles technologies, pour rapprocher les membres et soutenir l'émergence de collaborations, tout au long de l'année. Nous sommes à l'étape de conception de ce type d'animation et toutes les suggestions seront les bienvenues.

Politiques, procédures et charte des valeurs

Les membres du CA se sont penchés sur divers aspects du fonctionnement de l'AIRHM, des délégations régionales, et de l'engagement des membres individuels. Afin de clarifier les liens de collaboration entre le niveau national de l'AIRHM et les différentes délégations régionales, les membres du CA ont travaillé à la rédaction d'un document de «Politique et procédures concernant la mission, les responsabilités et le fonctionnement des délégations régionales». Ce document sera sous peu affiché sur le site de l'AIRHM. De plus nous avons résolu de préparer un projet d'entente pour signature par le responsable d'une délégation régionale, afin de préciser et clarifier le partage des responsabilités entre le conseil d'administration, les bureaux régionaux, les délégations régionales et le responsable d'une délégation régionale. Une «charte des valeurs» de l'AIRHM est également prévue pour adoption dans le cadre de la prochaine assemblée générale, à Lausanne en août 2006. Cette charte précisera les valeurs fondatrices de l'AIRHM auxquelles adhère l'ensemble des membres. Elle pourra faire l'objet d'une consultation auprès des membres, via le site Internet, dans le courant des prochains mois.

Deux nouvelles délégations, 16 nouveaux membres

L'Assemblée générale de l'AIRHM pour 2005 s'est tenue vendredi le 21 octobre dernier, dans la région luxembourgeoise, à Libramont, dans le cadre d'un colloque portant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, comme il est mentionné plus haut. Les membres réunis en assemblée générale ont entériné la reconnaissance de deux nouvelles délégations soit la délégation marocaine, dont Fatima Saddiki, assumera la responsabilité et la délégation albanaise,

sous la responsabilité de Viktor Lami. Plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt à devenir membres de ces délégations et leurs candidatures seront acheminées à l'AIRHM, en conformité avec notre règlement dans le courant des prochains mois. En outre pour les délégations québécoise, belge et suisse, seize nouveaux membres se sont joint à l'AIRHM. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles délégations et aux nouveaux membres.

Une hausse de cotisation pour de meilleurs services

Considérant les nouveaux services offerts aux membres de l'AIRHM et afin d'assurer l'équilibre budgétaire de l'association, les membres réunis en assemblée générale ont adopté une recommandation à l'effet de hausser les cotisations qui seront, en 2006, de:

- Cotisation ordinaire : 80 Euros
- Cotisation réduite : 60 Euros
- Cotisation étudiant : 25 Euros
- Cotisation spéciale : 6 Euros

Considérant que l'AIRHM n'a décrété aucune hausse de cotisation depuis sa fondation, et considérant les frais encourus pour développer le site Internet, au service des membres de l'AIRHM (ressources en ligne, liste des membres, etc.), les membres ont convenu qu'il s'agissait d'une hausse justifiée.

Orientations 2005-2006

Toujours dans le cadre de l'assemblée générale, Viviane Guerdan, présidente de l'AIRHM a fait état des dossiers qui seront traités dans le courant de la prochaine année, soit :

- la rédaction d'une charte éthique ;
- l'étude des intérêts et des besoins des membres, via

- une enquête (en utilisant notamment les nouvelles technologies de la communication) ;
- identifier des « pôles de recherche » et encourager, soutenir des projets de recherche internationale, sous réserve de disposer des ressources nécessaires,
 - la création de liens entre les universités et le terrain, les chercheurs et les familles; les personnes en situation de handicap

- l'instauration d'une culture d'échanges par le biais de forums Internet ;
- la création de nouvelles délégations ;
- la mise à jour, si requis, des statuts et règlements de l'AIRHM

Prochain rendez-vous à Lausanne

La prochaine assemblée générale se tiendra à Lausanne dans le cadre du Congrès de l'AIRHM, au mois d'août prochain. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Mireille Tremblay, psychologue sociale,
Ph.D, Secrétaire générale de l'AIRHM

Vous souhaiteriez que
votre site soit en lien avec
celui de l'AIRHM?

Vous êtes membres
de l'AIRHM ?

Faites-le
nous savoir !

nouvelles@airhm.org

**VISITEZ
NOTRE SITE INTERNET :**

WWW.AIRHM.ORG

**VOUS Y TROUVEREZ UNE MULTITUDE
D'INFORMATIONS !**

LA DELEGATION BELGE

Nouvelles de l'AIRHM-Belgique, Décembre 2005

Les Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.) pour l'intégration des personnes handicapées.

Entre le Congrès de Rimouski, en août 2004 et celui de Lausanne en août 2006, une Journée d'étude sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour l'intégration des personnes handicapées, s'est déroulée le 21 octobre 2005, à Libramont, dans la province belge du Luxembourg.

Une centaine de participants (personnes en situation de handicap du fait de leur déficience intellectuelle, leurs familles, des directeurs d'institution, des psychologues, des médecins, des logopédes, des ergothérapeutes, des enseignants, des éducateurs, des assistant sociaux, des membres d'association...), ont assisté à cette manifestation. La présence de membres de l'A.I.R.H.M., venus de France, du Maroc, du Québec, et de Suisse témoigne de ce que l'Association continue à devenir «un réseau international en marche ».

Monsieur G. Magnette, Président des Mutualités Socialistes du Luxembourg accueille les intervenants et participants en rappelant que La [Mutualité Socialiste du Luxembourg](#) est depuis toujours sensibilisée à la problématique des personnes handicapées et à celle de l'aide que peuvent leur apporter les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Son action sur le terrain, via la Centrale des Services à Domicile ([CSD](#)) et l'Association Socialiste de la Personne Handicapée ([ASPH](#)), a

conduit la Mutualité Socialiste au constat que la province, de par ses spécificités démographiques et géographiques, souffre d'un manque d'information ciblée sur ce sujet. C'est pourquoi elle a décidé d'organiser dans la province du Luxembourg un colloque sur le thème : « Les technologies de l'information et de la communication pour l'intégration des personnes handicapées ». La Mutualité a sollicité la collaboration du Centre de Ressources et d'Évaluation des Technologies adaptées aux personnes Handicapées (C.R.E.T.H.) attaché au [Département de Psychologie](#) de la [Faculté de Médecine, Université de Namur](#).

L'enjeu de l'utilisation des technologies pour les personnes déficientes intellectuelles, fut introduit par Madame Viviane Guerdan, présidente de l'A.I.R.H.M. Elle rappela les objectifs de l'association :

- promouvoir, réaliser et diffuser des études et des recherches,
- encourager la collaboration entre chercheurs et praticiens,
- inclure les personnes handicapées mentales et leur famille dans cette collaboration. Puis elle évoqua les différentes activités de l'association : Congrès Internationaux, journées d'études, ateliers de travail pluridisciplinaires et groupes d'échanges et de partage.

Le Docteur Marc Derouaux, responsable de la délégation belge de l'A.I.R.H.M., brossa un tableau des différentes technologies de l'information et de la communication utilisées chez les personnes en situation de handicap.

Le Professeur Michel Mercier, vice-président de l'association, aborda les enjeux techniques et évaluatifs des interventions (évaluation fonctionnelle, psychologique, sociale), puis les enjeux politiques et sociaux (non discrimination, discrimination positive, inclusion) et enfin les perspectives visant à développer des actions de sensibilisation et d'information : le rôle politique et social d'une Mutualité, en matière de promotion de la santé et de réadaptation fonctionnelle et à développer des méthodologies d'adaptation des technologies : le rôle du Centre de ressources et d'évaluation des technologies pour les personnes handicapées

SYMPOSIUMS :

Le programme riche et dense des symposiums, de la matinée fut orchestré, de main de maître, par Michel LAURENT, gardien du temps.

Applications informatisées pour le développement de compétences cognitives et l'intégration sociale :

Développement d'outils par des professionnels à l'aide d'un logiciel de présentation GIRAMI (groupe inter projet de réflexion sur l'adaptation de matériel informatique)

Groupe réunissant des intervenants sociaux travaillant avec des personnes handicapées mentales et/ou physiques, et des jeunes présentant des troubles du comportement, dont le but des rencontres est d'échanger leurs expériences, idées, projets, travaux, difficultés et évolutions de l'outil informatique au sein de leurs institutions. Une des réalisations, un logiciel sur le corps humain, à disposition des institutions représentées, permet aux résidents adultes de travailler sous une forme agréable, l'apprentissage de leur corps et de leur vie affective et sexuelle.

Quels logiciels, pour quelles compétences? F. Amato, Handicap et Informatique

Le rôle des technologies pour la citoyenneté des personnes présentant une déficience mentale

M. Tremblay, Observatoire québécois de la démocratie

De l'exclusion à la participation sociale et démocratique, en passant par le mouvement de dés institutionnalisation et par le processus d'intégration sociale, les «personnes présentant une déficience intellectuelle ou un handicap mental» se sont affranchies peu à peu de la dépendance et de la soumission à leurs proches ou à l'État, elles ont acquis le pouvoir de prendre des décisions pour elles-mêmes, ainsi que le droit de participer librement et démocratiquement à la vie civile, culturelle, économique et politique au sein des sociétés occidentales.

Cette lente évolution, de la reconnaissance de leurs droits de citoyens et de citoyennes à part entière, vers l'exercice effectif de ces droits, a modifié profondément les relations qu'elles entretiennent avec l'Etat, au sein des institutions publiques, et avec les autres groupes de la société civile. Cependant, elles sont encore loin d'exercer effectivement l'intégralité de leurs droits. Alors que dans le courant des années 1960 et 1970 on a insisté sur leurs droits civils, les années 1980 et 1990 ont présidé à la reconnaissance de leurs droits sociaux, culturels et économique. Ce n'est qu'assez récemment qu'on leur reconnaissant leurs droits politiques; bien que les mouvements, les associations et les comités regroupant des «personnes présentant une déficience intellectuelle ou un handicap mental» aient fait la preuve, depuis quelques années, qu'elles peuvent promouvoir et défendre efficacement leurs droits, beaucoup reste à faire pour qu'on leur reconnaisse l'intégralité des pouvoirs qui sont ceux de

tout citoyen ou citoyenne. C'est sur cette récente Déclaration de Montréal sur la déficience intellectuelle (2004).

Dans le cadre de cette conférence, après avoir rappelé la lente évolution de l'exercice des droits des «personnes présentant une déficience intellectuelle» on propose de développer, expérimenter et évaluer un programme international d'éducation à la citoyenneté avec des «personnes présentant une déficience intellectuelle ou un handicap mental» afin d'élargir l'espace démocratique et améliorer l'exercice de leurs droits civils, sociaux et plus particulièrement de leurs droits politiques dans leur milieu de vie, en conformité avec la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'ONU en 1948, et en s'inspirant de la Déclaration de Montréal sur la déficience intellectuelle, adoptée en 2005, sous l'égide de l'Organisation panaméricaine de santé.

Déficience mentale et Internet: mythe ou réalité? Le surf à la portée de tous, le projet «Wai-Not», G. Thierie et J. Dekelver, Wai-Not

L'évolution de l'informatique en général et de l'Internet en particulier risque de ne pas s'appliquer aux enfants et aux jeunes avec un handicap mental alors que ce canal constitue une formidable opportunité de formation. Le projet « W AI NOT « tente de promouvoir l'utilisation du PC et de l'Internet en tant qu'instruments de formation et d'épanouissement des jeunes avec handicap mental. Les objectifs du projet sont: explorer une méthode d'apprentissage innovatrice adaptée aux enfants et aux jeunes avec un handicap mental ainsi qu'à leur niveau cognitif; promouvoir la poursuite de l'intégration sociale des jeunes avec handicap mental par le biais d'un accès adéquat à «l'information du monde extérieur « via Internet; rendre accessible, compte tenu des difficultés cognitives rencontrées par ces jeunes, l'Internet avec tout ce qu'il offre (ex. courriel, forum de discussion, accès à des sites informatifs); et enfin

aspect «d'empowerment» qu'insistait la développer et promouvoir l'échange d'information sur cette problématique. Lors de cette communication il y a eu présentation des objectifs et des réalisations du projet. Au nombre des réalisations figurent un site Web et des sites locaux destinés exclusivement aux jeunes avec handicap mental, un site Web portail et informatif pour les jeunes déficients intellectuels, un programme E-mail client et browser adapté avec pictogrammes, des lignes directrices pour les concepteurs de sites et un desk conseil sur la problématique. Il y a aussi eu présentation des premiers résultats de l'évaluation du projet et témoignages d'enfants et de jeunes qui utilisent ce site.

Internet, vecteur d'intégration pour les jeunes déficients mentaux

M.A. Francou, enseignante et D. Verjans, directeur de l'enseignement spécialisé

Les technologies nouvelles de l'informatique de communication concernent aussi les jeunes déficients mentaux comme tout autre jeune... ignorer cette approche risque de provoquer un analphabétisme numérique et donc des difficultés supplémentaires à être citoyen à part entière

Utilisation des technologies alternatives Projet de l'enfant, projet du parent, projet du professionnel?

J. P. Martin, Les Perce Neige, Ch. Hanot-Deravet, Auti Ressources et C. Hupet, SATIH

Les aides techniques peuvent jouer un rôle très important dans l'intégration et l'épanouissement des personnes handicapées. Toutefois, l'intégration de ces aides techniques dans la vie quotidienne des personnes handicapées n'est pas une chose aisée que l'on peut mener seul. Un véritable travail de collaboration entre tous les acteurs du projet c'est-à-dire la personne handicapée elle-même, les parents/la famille et les professionnels qui l'entourent est indispensable.

S'il n'est pas possible de dresser une liste exhaustive de tout ce qui rentre en jeu dans la réussite d'un projet « communication », notre expérience sur le terrain nous permet cependant de dégager et de mettre en évidence les éléments importants pouvant favoriser le succès de projets d'une telle envergure.

Le multimédia, outil pédagogique et d'accompagnement à la parentalité

Association des Services d'Accompagnement des personnes Handicapées (ASAH)

La plupart des services d'accompagnement se sentent concernés et sont interpellés par la question de la parentalité des personnes déficientes mentales. Il ne se passe pas une rencontre sans que les uns et les autres ne parlent de nouvelles situations. Chaque situation est unique et demande aux différents acteurs de se positionner face à des questions aux réponses éminemment subjectives. Le multimédia offre aujourd'hui des possibilités de formation multiples et, face à un sujet aussi empreint de tabous et de représentations sociales qu'est la parentalité des personnes handicapées mentales, il constitue un outil pédagogique de choix face aux interpellations quasi quotidiennes des professionnels de l'accompagnement.

ATELIERS :

Prothèses de communication et polyhandicap, Céline Hupet, SATIH

Présentation de quelques prothèses de communication destinées aux enfants polyhandicapés (Bigmack, Twintalk et Talk 4). Quelle utilisation les professionnels et les parents peuvent-ils faire de ces aides techniques et comment attiser l'intérêt de l'enfant par rapport à ces technologies ?

La méthode PECS, C. Hanot-Deravet

Cet atelier a permis de découvrir de manière dynamique un système de

communication par échange d'images, que parents et professionnels peuvent mettre en place pour des enfants, des adolescents et des adultes qui ne parlent pas ou éprouvent des difficultés à utiliser spontanément la parole. Ce système s'appelle PECS et a été initialement conçu pour des personnes autistes.

L'enfant polyhandicapé « acteur » grâce à des aides techniques simples, Chantal Dangoisse, Cathy Truccolo et Valérie Zicot, logopédes, & Joëlle Philippe et Bernadette Raison, ergothérapeutes, asbl Les Perce-Neige

Atelier-échange ayant eu pour but de démontrer que des aides techniques simples peuvent permettre à l'enfant polyhandicapé de jouer, d'agir sur son environnement et éventuellement de communiquer avec autrui

Possibilités offertes par le communicateur « ORALYS », M. CL. Haelewyck, UMH

Le sujet traité ici fait appel à de multiples disciplines : l'informatique, les théories du comportement, la psycho-linguistique, la psychologie du développement, ... En effet, le domaine de la communication améliorée et alternative s'étend au-delà de l'adaptation d'une aide technologique. La communication est un besoin humain fondamental et ce domaine s'efforce d'apporter, à des personnes privées de communication verbale compréhensible, une forme de communication adaptée à leurs capacités et à leurs besoins.

Ce travail s'appuie sur les approches éducatives auprès de 8 personnes adultes polyhandicapées, avec qui le communicateur « Oralys » a été expérimenté. Cet outil offre une diversité d'idéogrammes ainsi qu'un système de voix synthétique permettant à la personne de se faire entendre. Nous avons évalué les effets d'aides à la communication auprès de personnes adultes polyhandicapées.

Développement d'outils par des professionnels à l'aide d'un logiciel de présentation. Girami (groupe inter projet de réflexion sur l'adaptation de matériel informatique).

Groupe réunissant des intervenants sociaux travaillant avec des personnes handicapées mentales et/ou physiques, et des jeunes présentant des troubles du comportement, dont le but des rencontres est d'échanger leurs expériences, idées, projets, travaux, difficultés et évolutions de l'outil informatique au sein de leurs institutions. Une des réalisations, un logiciel sur le corps humain, à disposition des institutions représentées, permet aux résidents adultes de travailler sous une forme agréable, l'apprentissage de leur corps et de leur vie affective et sexuelle.

Le surf à la portée de tous, le projet « Wai-Not », G. Thierie et J. Dekelver, asbl Wai-Not.

Le projet «WAI NOT» tente de promouvoir l'utilisation du PC et de l'Internet en tant qu'instruments de formation et d'épanouissement des jeunes avec handicap mental.

Lors de cette communication il y a eu présentation des objectifs et des réalisations du projet. Au nombre des réalisations figurent un site Web et des sites locaux destinés exclusivement aux jeunes avec handicap mental, un site Web portail et informatif pour les jeunes déficients intellectuels, un programme E-mail client adapté avec pictogrammes, des lignes directrices pour les concepteurs de sites et un desk conseil sur la problématique.

Application d'un modèle anthropologique québécois dans le domaine de la déficience mentale. E. Bouffioulx, IESCA

La déficience mentale admet des stratégies d'interventions multiples. Cette multiplicité requiert une vision claire de la situation de vie de l'enfant.

Le Processus de Production du Handicap (PPH, Fougeyrollas, 1998) peut aider à clarifier les informations et à mettre en évidence les priorités indispensables à la mise en œuvre d'un plan d'intervention individualisé. Il peut aussi représenter une aide à la décision.

Le multimédia, outil pédagogique et d'accompagnement à la parentalité.

Association des Services d'Accompagnement des personnes Handicapées (ASAH) La plupart des services d'accompagnement se sentent concernés et sont interpellés par la question de la parentalité des personnes déficientes mentales. Il ne se passe pas une rencontre sans que les uns et les autres ne parlent de nouvelles situations. Chaque situation est unique et demande aux différents acteurs de se positionner face à des questions aux réponses éminemment subjectives. Le multimédia offre aujourd'hui des possibilités de formation multiples et, face à un sujet aussi empreint de tabous et de représentations sociales qu'est la parentalité des personnes handicapées mentales, il constitue un outil pédagogique de choix face aux interpellations quasi quotidiennes des professionnels de l'accompagnement. Présentation du DVD et de ses objectifs de formation.

Quels logiciels, pour quelles compétences ? B. Treignier, Handicap et Informatique.

Aujourd'hui la micro-informatique offre aux personnes handicapées une série de moyens pour contourner et parfois corriger certaines déficiences.

En matière pédagogique par exemple, des résultats spectaculaires ont été, et peuvent encore être obtenus lorsqu'un enseignement est dispensé à l'aide des logiciels conçus à cet effet. Ces logiciels sont parfois orientés vers le développement des facultés cognitives ou mentales et peuvent être utilisés dans des domaines très variés: acquisition de pré requis, éveil

et rééducation des fonctions cognitives, aide à la réadaptation, soutien en lecture et écriture, langage et communication, travail sur certaines difficultés...

Chaque atelier a réuni plusieurs dizaines de personnes et les questions, remarques, témoignages et partages furent variés et enrichissants.

Une dizaine de stands de démonstration de matériel et d'associations dont celui de l'A.I.R.H.M., ont accueilli les participants durant les pauses.

Cette journée d'étude abondante en informations et en communications, se termina par l'A.G.

Marc DEROUAUX,
Responsable de la délégation belge.

LA DELEGATION QUEBECOISE

Nouvelles de l'AIRHM-Québec, Décembre 2005

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Recherche sur la participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle

Le Centre de réadaptation La Myriade a reçu une subvention pour dresser un état de situation de la participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle de la région de Lanaudière. Gaétan Tremblay, Christian Tellier et Gérard Baril coordonnent ce projet qui a pour but d'effectuer une analyse descriptive des pratiques favorisant la participation sociale, pratiques déjà utilisées sur le terrain. Il s'agit plus précisément de dégager un portrait du niveau de participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle, de mesurer les attitudes des gens qui les côtoient ainsi que de ceux qui sont peu familiers avec la déficience intellectuelle et de cerner le niveau de stress des proches de la personne présentant une déficience intellectuelle. Les résultats de cette recherche devraient permettre de dégager des pistes d'action visant l'amélioration de la participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle, et ce, autant en ciblant la personne, son entourage et les intervenants.

Déficience intellectuelle : un projet d'éducation à la citoyenneté est dans l'air
(Paru jeudi le 15 décembre 2005 dans l'Express La Parole, Dominic Villeneuve

dominic.villeneuve@transcontinental.ca,

Article mis en ligne le: 15.12.2005)

Après la reconnaissance de leurs droits civils, dans les années 1960-1970, et de leurs droits sociaux, culturels et économiques, dans les années 1980-1990, voilà que les personnes souffrant d'une déficience mentale entendent exercer de plein droit leur citoyenneté. L'exercice d'une pleine et entière citoyenneté fait maintenant partie des priorités du Mouvement des personnes d'abord (MPDA) de Drummondville, un organisme d'entraide en déficience intellectuelle. Cette semaine, les responsables de cette ressource sociocommunautaire ont annoncé leur désir de mettre sur pied une table de concertation régionale sur la citoyenneté des personnes aux prises avec un problème de santé mentale. Cette instance aurait deux principaux objectifs : d'une part, développer un programme d'éducation à la citoyenneté de concert avec des partenaires; d'autre part, développer, toujours en partenariat, une représentation régionale dynamique, et pourquoi pas même nationale et internationale.

«Nous avons trouvé une oreille attentive auprès de différents organismes, a indiqué le responsable des dossiers de l'organisme, Marcel Blais. La Table devrait se mettre en branle au courant de l'année 2006.» Le MPDA entend utiliser les grandes lignes d'un rapport sur l'exercice de la citoyenneté des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, rédigé par la présidente de l'Observatoire québécois de la démocratie, Mireille Tremblay, pour développer son propre

programme d'éducation. D'après M. Blais, il s'agit d'une initiative audacieuse et exigeante compte tenu des enjeux multiples liés au type de clientèle visée.

«En déficience intellectuelle et en troubles envahissants de développement (di-ted), il est particulièrement innovateur d'exercer la citoyenneté librement, volontairement», a-t-il noté, en ajoutant que cet élargissement de l'espace démocratique de la communauté s'inspire également de la Déclaration de Montréal sur la déficience intellectuelle, adoptée plus tôt cette année sous l'égide de l'Organisation panaméricaine de santé.

ÉVÉNEMENTS

Le congrès de l'AAMR-2006

L'Association américaine du retard mental (AAMR) de concert avec la région no X et l'AAMR-Québec ainsi que leurs partenaires (ACREDI, AIRHM, CNRIS, FQCRDI, IASSID, Inclusion international, et l'OPS/OMS) sont fiers d'annoncer le Sommet de l'Alliance internationale pour l'Inclusion Sociale qui se tiendra du 2 au 5 mai 2006 à Montréal, au Fairmont-Le Reine Élisabeth. Cet événement unique réunira des intervenants, des chercheurs, des gestionnaires, des «personnes présentant une déficience intellectuelle» et leur famille, des groupes de défense de droits et autres spécialistes. Pour plus d'information on peut contacter Yves Lachapelle, PhD, à l'adresse suivante : yves.lachapelle@uqtr.ca.

Le XVII^e colloque thématique de l'IQDI

L'Institut québécois de la déficience intellectuelle annonce son prochain colloque thématique qui portera sur l'hébergement. Un colloque qui sera consacré exclusivement à la réflexion autour des enjeux qui sont reliés à l'hébergement. Ce choix a été arrêté le 2

décembre et le programme est en cours de préparation.

VIENT DE PARAÎTRE

L'Arche™Canada lançait une nouvelle publication intitulée **L'ENVERS DU MONDE : contributions méconnues des personnes ayant une déficience intellectuelle**. Les personnes ayant une déficience intellectuelle ont-elles une place dans une société axée sur la performance et la compétition ? L'auteure Elizabeth Porter répond à cette interrogation. En effet, «leur sens aigu des relations interpersonnelles, la profondeur et la sincérité de leur empathie, leur disposition à pardonner et à se réconcilier, leur fidélité, leur ouverture à l'autre, leur originalité, l'authenticité de leur présence, leur capacité à accepter la différence, leur résilience, leur créativité ainsi que leur talent inné pour la célébration» peuvent nous appeler à devenir plus humains et contribuer ainsi à l'humanisation de toute la société. Par le biais d'une trentaine d'histoires, l'ouvrage L'ENVERS DU MONDE témoigne de ces contributions et des transformations concrètes qui s'ensuivent, démontrant ainsi la capacité des personnes ayant une déficience intellectuelle d'assumer pleinement leurs responsabilités de citoyen. Conçu pour les organismes du milieu, les services sociaux, les employés gouvernementaux, les éducateurs, les professionnels et les familles de personnes ayant une déficience intellectuelle, cet ouvrage soulève d'importantes questions d'intérêt public.

L'Abbé Yvon, Labine Robert, Lemieux Nicole, Lespinasse, James; Fortin, Fléchère. **Prévention du retard mental : Enjeux cliniques, éthiques et sociaux**. Montréal : Éditions Science et Culture, 2005, 363 p.

Mireille Tremblay, PhD, Déléguée pour le Québec, Secrétaire générale de l'AIRHM



L'ONU et les personnes handicapées

A l'occasion de la *Journée internationale des personnes handicapées* du 3 décembre, nous avons le plaisir de vous informer du lancement du site «l'ONU et les personnes handicapées».

<http://www.un.org/french/esa/social/disabled/>

Vous y trouverez de nombreuses informations en français sur le programme de l'ONU en faveur des personnes handicapées, en particulier dans le domaine du développement des droits des handicapés.

CONGRES – JOURNEES D'ETUDES
FORMATION CONTINUE

Congrès 2006 de l'AIRHM

Appel à communication site internet www.airhm.org

SOUS l'onglet Congrès 2006

Les propositions de communication pourront parvenir au comité scientifique jusqu'au 31 janvier 2006. Proposez une communication ou alors venez y participer afin que nous soyons nombreux à partager cet événement, qui traite d'un thème essentiel pour la personne en situation de handicap, plus particulièrement dans le contexte socio-économique et politique actuel.



LE CREDAS

a le plaisir de vous annoncer ses prochaines

Rencontres

qui auront lieu le

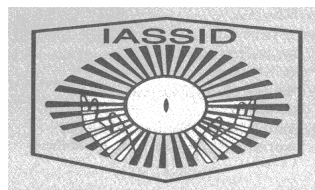
24 février 2006

Animée par le **Madame Dominique Crunelle**,
cette Journée d'étude intitulée

COMMUNIQUER AVEC LA PERSONNE POLYHANDICAPEE : approche neuro-motrice

aura lieu à la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne (Suisse)

Renseignements et inscriptions sur le site www.credas.ch ou au 079 258 03 84



Advance Announcement of the Second Conference of IASSID-Europe

Bridging Research, Policy and Practice

How? By attending the Second Conference of IASSID-Europe
Where? University of Maastricht, the Netherlands
When? From the 2nd-5th August 2006

Abstract Submission and Registration

- Submission of abstracts between June and December 2005
(see www.iassid.org for the Call for Papers as from May 2005)

- Registration opens in January 2006

Information

- **Conference and Events Office University Maastricht**

For all questions about registration, accommodation and logistics

Phone: +31 43 3883121

Fax: +31 43 3884909

E-mail: inge.vanderwalle@fd.unimaas.nl

Website: www.unimaas.nl/congresbureau/e-iassid2006

- **Local organizing committee**

For all questions regarding the conference format and content

Contact: Wil Buntinx, Henny Lantman or Marian Maaskant

E-mail: E-iassid2006@fd.unimaas.nl



ADRESSES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

AFRIQUE DE L'OUEST, MAURITANIE :

Monsieur Banamou Ould LEMRABOTT
BP 6894-Nouakchott – Mauritanie
Tél/fax (222) 254868
E-mail : amphmorg@yahoo.fr

QUEBEC :

Madame Mireille TREMBLAY
828 Des Merles
Longueuil, Québec
Canada JAG 2K9
TEL. : 001 450 646 51 12
E-mail : mireille.p.tremblay@videotron.ca

BELGIQUE ET GRAND DUCHÉ :

Monsieur le Docteur Marc DEROUAUX
C/O Asbl Le Bercail
rue Saint Nicolas, 554
B - 4000 LIEGE (Belgique)
E-mail : m.derouaux@swing.be

SUISSE :

Madame Manon MASSE
Haute Ecole Sociale HES Genève
Rue Prévost-Martin 28
Case postale 265
1211 Genève 4 (Suisse)
Téléphone : ligne direct: 022.388.94.84
secrétariat: 022.388.95.01
Fax: 022.322.14.99
E-mail: manon.masse@hesge.ch

MAROC :

Madame Fatima SADDIKI
Boîte postale 3042
TOULAL – MEKNES (Maroc)
E-mail : fsaddiki@yahoo.fr

FRANCE :

Docteur Roger SALBREUX
238bis-240 Boulevard Voltaire
F-75011 PARIS (France)
Tél. : 0033 1 43 71 62 60
Fax : 0033 1 43 71 36 06
E-mail : airhm-france@wanadoo.fr

LIBAN :

Monsieur Gaby SALIBA
Institut des Sciences Sociales
S.II,U.L., Rabieh (Liban)
Tél : 04 524 733
Fax. 04 404 285
E-mail : gsaliba@inco.com.lb

ALBANIE :

Monsieur Viktor LAMI
Université "Ismail Qemali"
UPS (Unité de Pédagogie Spécialisée)
Lagjia "Pavaresia"
Skele, Vlore - Albanie
Tél./Fax: 00355 69 23 15 172
E-mail: viktorlami@yahoo.fr

LES NOUVELLES DE L' ASSOCIATION

Rédaction :

Samuela VARISCO
HUG, Dépt. de Psychiatrie
Unité de Psychiatrie du Développement Mental (UPDM)
2, Ch. Du Petit-Bel-Air
1225 Chêne-Bourg (CH)
Tél : 0041 22 305 43 86
Fax : 0041 22 305 43 76
E-mail : samuela.varisco@hcuge.ch